



CRAIM
Conseil pour la réduction des
accidents industriels majeurs

MIARC
Major Industrial Accidents
Reduction Council

273 P NP DM36.1

Développement durable de l'industrie des gaz
de schiste au Québec

6212-09-001

Pour une approche concertée dans la gestion des risques associés à l'industrie des gaz de shale au Québec

Par Richard Desgagnés, Président
et Yves Dubeau, Vice-président
Conseil pour la Réduction des
Accidents Industriels Majeurs



CRAIM
Conseil pour la réduction des
accidents industriels majeurs

MIARC
Major Industrial Accidents
Reduction Council

Contenu de la présentation

- “ À propos du CRAIM
- “ Le mandat de la commission et le CRAIM
- “ Le processus de gestion des risques du CRAIM
- “ L’approche concertée de gestion des risques via les CMMI;
- “ Recommandations



CRAIM
Conseil pour la réduction des
accidents industriels majeurs

MIARC
Major Industrial Accidents
Reduction Council

Vision et mission du CRAIM

Vision

Favoriser l'émergence d'une culture de gestion concertée des risques industriels, principalement ceux impliquant des matières dangereuses

Mission

Favoriser la réduction de la fréquence et de la gravité des accidents industriels impliquant des matières dangereuses, l'amélioration de l'état de préparation et d'intervention conjointe des municipalités et de l'industrie.



CRAIM
Conseil pour la réduction des
accidents industriels majeurs

MIARC
Major Industrial Accidents
Reduction Council

Membres du CRAIM

- . Le CRAIM est un organisme à but non lucratif incorporé en 1995
- . Il regroupe 95 membres issus:
 - ” De municipalités
 - ” De l'industrie
 - ” D'organisations gouvernementales
 - ” De firmes de consultation ou de regroupements professionnels
 - ” De représentants de citoyens



CRAIM
Conseil pour la réduction des
accidents industriels majeurs

MIARC
Major Industrial Accidents
Reduction Council

Activités du CRAIM

- . L'association fait la promotion d'initiatives locales en gestion des risques (entre autres la formation de CMMI - Comités mixtes municipalités - industries), organise des colloques, des ateliers, et diffuse de la formation sur la gestion des risques.



CRAIM
Conseil pour la réduction des
accidents industriels majeurs

MIARC
Major Industrial Accidents
Reduction Council

Le Guide de gestion des risques d'accidents industriels majeurs

” Le CRAIM a créé le « Guide de gestion des risques d'accidents industriels majeurs à l'intention des municipalités et de l'industrie » qui est disponible dans les deux langues officielles et reconnu au niveau international (APELL) comme une référence dans le domaine.



CRAIM
Conseil pour la réduction des
accidents industriels majeurs

MIARC
Major Industrial Accidents
Reduction Council

Dernière édition
du Guide en
2007

Récipiendaire
du " Mérite
québécois de la
sécurité civile "
en 2007

Guide de gestion des risques
d'accidents industriels majeurs



CRAIM

à l'intention des municipalités et de l'industrie



Le Mérite québécois
de la sécurité civile
Lauréat 2007



Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs (CRAIM)
Édition 2007



CRAIM
Conseil pour la réduction des
accidents industriels majeurs

MIARC
Major Industrial Accidents
Reduction Council

Activités

- “ Le CRAIM offre des sessions de formation agréées par le MSP;
 - Introduction à la gestion des risques
- “ LE CRAIM organise des ateliers d’une journée sur différents thèmes:
 - . Les exercices (pour la mise à l’essai des plans d’urgence)
 - . La communication des risques
 - . La gestion des parcs de réservoirs de produits inflammables
 - . Les GPL et le GNL
 - . L’ ammoniac
 - . Le chlore
 - . L’ acide sulfurique



CRAIM
Conseil pour la réduction des
accidents industriels majeurs

MIARC
Major Industrial Accidents
Reduction Council

Le mandat de la commission

Deux points d'intérêt majeur pour le CRAIM:

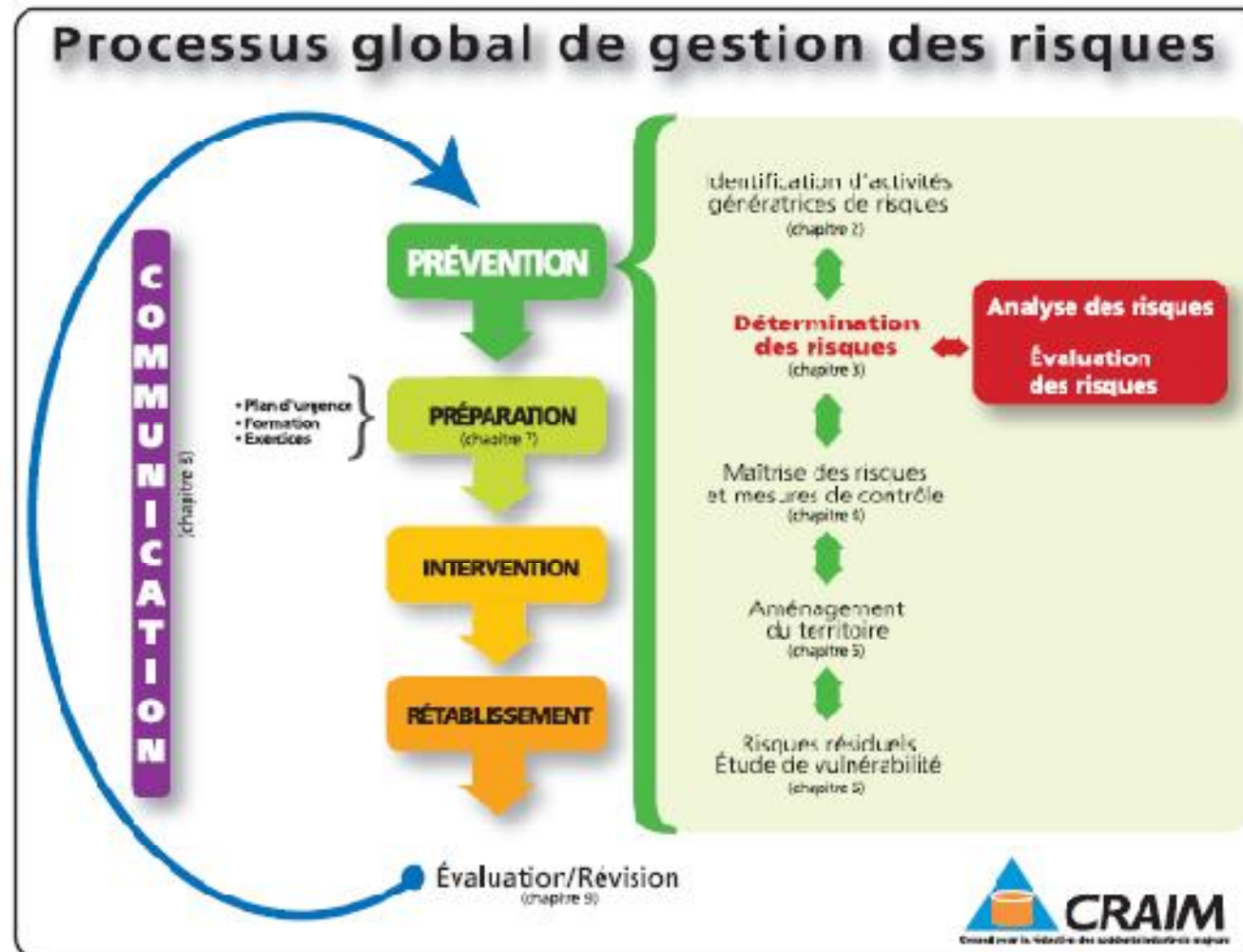
- “ Le développement sécuritaire de l'industrie des gaz de shale;
- “ La cohabitation harmonieuse entre l'industrie et les populations locales



CRAIM
Conseil pour la réduction des
accidents industriels majeurs

MIARC
Major Industrial Accidents
Reduction Council

Le processus de gestion des risques du CRAIM





CRAIM
Conseil pour la réduction des
accidents industriels majeurs

MIARC
Major Industrial Accidents
Reduction Council

Le processus de gestion des risques du CRAIM (suite)

- “ Emphase importante sur la **prévention** des accidents via:
 - . L'identification des activités à risques
 - . L'analyse et l'évaluation des risques;
 - . La maîtrise et le contrôle des risques;
 - . L'aménagement du territoire;
- “ La **préparation** de plans d'urgence efficaces;
- “ La **communication** à toutes les étapes du processus
- “ Le tout dans une perspective **d'amélioration continue** – car le risque zéro n'existe pas.



CRAIM
Conseil pour la réduction des
accidents industriels majeurs

MIARC
Major Industrial Accidents
Reduction Council

La concertation au niveau local via les CMMI

- ” Comités mixtes municipalités industries
- ” Approche volontaire au niveau local (municipalité ou MRC);
- ” Comprend des membres industriels, municipaux, gouvernementaux et des citoyens recrutés localement;
- ” Ont pour objectifs l'identification des risques d'accidents industriels majeurs, la préparation des mesures d'urgence et la communication à la population locale.



CRAIM
Conseil pour la réduction des
accidents industriels majeurs

MIARC
Major Industrial Accidents
Reduction Council

Caractéristiques et avantages des CMMI

- “ Ouverture et transparence entre les membres (pour bâtir la confiance et la crédibilité);
- “ Mise en commun de ressources en analyse, préparation, intervention et communication;
- “ Protection du public améliorée par la concertation des acteurs et la mise en place de mesures de prévention et de protection supplémentaires.



CRAIM
Conseil pour la réduction des
accidents industriels majeurs

MIARC
Major Industrial Accidents
Reduction Council

Recommandations

- ” Mise en place du processus de gestion des risques industriels majeurs du CRAIM, ou un équivalent;
- ” Adoption par l’industrie d’un code d’éthique, de principes directeurs et de codes de pratique en matière de développement durable;
- ” Établissement par le gouvernement de barèmes concernant l’acceptabilité des risques liés à l’exploitation des gaz de shale;
- ” Création de comités mixtes municipalités industries (CMMI) dans chacune des MRC où des activités d’exploration et d’exploitation des gaz de shale sont prévisibles. Là où il y en a déjà, les mettre à contribution.



CRAIM
Conseil pour la réduction des
accidents industriels majeurs

MIARC
Major Industrial Accidents
Reduction Council

Conclusions

L'exploitation des gaz de shale au Québec pourrait présenter des avantages importants pour le Québec en autant que:

- “ La rigueur dans la gestion des risques soit présente pour assurer la protection du public;
- “ Les citoyens soient considérés comme des partenaires et soient impliqués dans le développement de cette industrie.